



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2025



SKOAZELL
outien financier à la vie quotidienne

PARTIE I : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION, DU POLE ET DU SERVICE		3
1-	PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SEA 35	3
A.	QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES AU 31.12.2025 :	3
B.	LES REALISATIONS ASSOCIATIVES 2025 : DES DYNAMIQUES DE FUSION A L'ŒUVRE	3
C.	PRESENTATION DU POLE ET DU SERVICE	4
PARTIE II : SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES		6
1-	SYNTHESE DES PRINCIPAUX POINTS A RETENIR DU RAPPORT D'ACTIVITES	6
2-	LES CHIFFRES CLES DU SERVICE	6
PARTIE III : L'ACTIVITE 2025 DU SERVICE		6
1.	DES SOLLICITATIONS NOMBREUSES ET DE NATURES DIVERSES	6
2.	FIN DE SUIVI ET NOUVEAUX ARRIVANTS: DES COURBES QUI S'INVERSENT	7
3.	LES RENDEZ-VOUS : UNE AUGMENTATION POUR REDUIRE LES DELAIS	7
4.	DELAIS D'ATTENTE : UNE EVOLUTION SIGNIFICATIVE GRACE AU RENFORT	8
5.	LA POPULATION : PLUS DE PERSONNES ACCUEILLIES	8
6.	LA SITUATION ADMINISTRATIVE	9
7.	DES MENAGES MAJORITAIREMENT HEBERGES PAR LEUR RESEAU SOLIDAIRE	10
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2026		10

1- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SEA 35

Notre mission : L'association s'est fixé comme objectif d'agir pour la protection des enfants, adolescents et adultes en difficulté, particulièrement auprès de ceux qui souffrent dans leur milieu de vie d'inadaptations, de handicaps ou d'exclusions.

Nos valeurs : Articulée sur les politiques sociales dans leurs dimensions territoriales et nationales, la SEA35 ne réduit pas son action à un rôle d'opérateur, mais vise une mise en œuvre croisant les regards entre public accueilli et/ou accompagné, professionnels et bénévoles, pour :

- ➔ Prévenir et protéger toute personne en difficulté et faciliter sa promotion ;
- ➔ Observer et comprendre les phénomènes sociaux pour construire les réponses adaptées ;
- ➔ Participer à la coordination de ceux qui agissent sur les problèmes sociaux ;
- ➔ Faciliter les débats qui articulent la dimension technique et la dimension militante ;
- ➔ Inscrire chacun dans une contribution sociale collective en complément de la dimension individuelle.

A. QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES AU 31.12.2025 :

- 284 salarié.es en CDI au 31/12 représentant 270,10 ETP
- Budget 2025 : 19,2 M€
- 11 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 1 bénévole d'intervention

B. LES REALISATIONS ASSOCIATIVES 2025 : DES DYNAMIQUES DE FUSION A L'ŒUVRE

FUSION ADSEA 22 / SEA 35

Depuis 2021, l'ADSEA 22 et la SEA 35, ont engagé un processus de réflexion à la demande de l'ADSEA 22 visant une fusion absorption de l'ADSEA 22 par la SEA 35. A l'appui d'un projet de traité de fusion réalisé avec l'accompagnement d'un cabinet externe, de nombreux échanges ont été menés entre les associations, le Conseil Départemental 22 et la PJJ. Après un mandat de gestion de 6 mois, les assemblées générales de juin 2025 ont approuvé le traité de fusion, pour une fusion effective depuis le 1^{er} juillet 2025. Les services du SIE, du SEVAD et d'administration ad'hoc ont rejoint le Pôle Milieu Ouvert.

ASFAD-SEA35 : LA NAISSANCE D'ALTERA, LES SOLIDARITES COMME ENGAGEMENT

Depuis 2022, l'Asfad est engagée dans un projet de fusion avec la SEA35. En fidélité avec leurs histoires, l'objectif de cette fusion est de renforcer les actions des deux associations, au service de la promotion des droits, de l'inclusion et de l'émancipation. L'année 2025 a été l'occasion de plusieurs temps de travail en commun pour construire les bases du projet associatif d'Altera, et de renforcer les coopérations entre les services.

La fusion aura lieu le 1^{er} juillet 2026.

« L'association « Altera » est une association de solidarité à but non lucratif, laïque, humaniste, féministe, militante qui promeut les droits et favorise l'inclusion et l'émancipation de toutes et tous, enfants et adultes.

Implantée en Bretagne, l'association « Altera » agit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. »

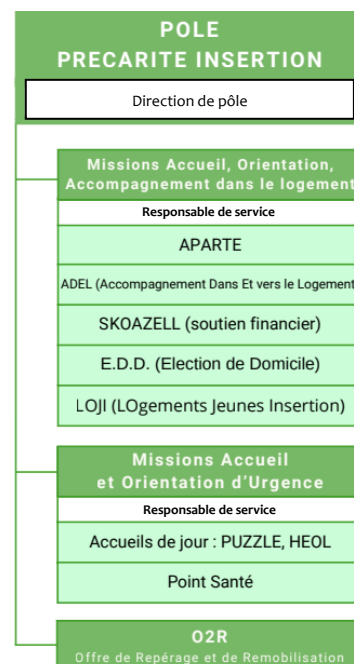
C. PRESENTATION DU POLE ET DU SERVICE

LE POLE

Le Pôle Précarité Insertion (PPI) offre des services diversifiés aux personnes en situation de grande précarité et/ou de détresse sociale. Au travers de ses 9 dispositifs, il propose accueil, information, orientation, hébergement d'urgence ou temporaire, accompagnement social personnalisé et soutien à l'accès aux droits.

Le Pôle Précarité Insertion est composé de :

- **SKOAZELL** : instructions d'aides financières et orientations
- **L'ÉLECTION DE DOMICILE** : mise à disposition d'une adresse et réception/distribution du courrier
- **PUZZLE** : accueil de jour pour personnes majeures
- **HEOL** : accueil de jour pour familles et femmes isolées
- **POINT SANTE** : adossé à chaque accueil de jour
- **APPARTE** : hébergement d'urgence en diffus (39 places)
- **LOJI** : hébergement temporaire et accompagnement social (17 places)
- **ADEL** : accompagnement vers et dans le logement (36 places)
- **O2R** : offre de repérage et de remobilisation



LE SERVICE

SKOAZELL est un dispositif porté par le Pôle Précarité Insertion de la SEA35 depuis octobre 2015. Il a été créé à la demande du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine (CD35) et a pour objectif de subvenir aux besoins primaires des familles avec enfants mineurs à charge, sans titre de séjour et sans droit à ressource, au titre du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Depuis février 2016, SKOAZELL accueille également les personnes majeures, isolées ou en couple, sans titre de séjour et sans droit à ressource, par délégation du Centre Communal Action Social (CCAS) de la Ville de Rennes.

SKOAZELL a pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'instruire des demandes d'aides caritatives et financières.

L'équipe est composée de deux agent.e.s administratif.ve.s (1,5 ETP), de deux travailleuses sociales (1,95 ETP) et d'une responsable de service dont le temps de travail est mutualisé avec d'autres dispositifs du pôle (cf. organigramme).

Le service opère en collaboration étroite avec les services de la Ville de Rennes et du Département d'Ille-et-Vilaine.

LE PUBLIC DE SKOAZELL

SKOAZELL s'adresse :

- Aux personnes de nationalité européenne qui n'ouvrent pas de droit sur le territoire français (sans emploi en cours, sans allocation chômage, ni minima sociaux),
- Aux personnes de nationalité hors Union Européenne n'ayant pas de titre de séjour ou de récépissé reconnaissant la protection internationale.

L'intervention de SKOAZELL est différenciée selon la composition du ménage qui sollicite le service :

- Concernant **les personnes isolées** (ménage sans enfant mineur à charge) : SKOAZELL reçoit uniquement les personnes ayant une **domiciliation administrative sur Rennes** (Croix-Rouge française, SEA35, COALLIA) ainsi qu'un hébergement sur la commune rennaise.
- Concernant **les familles** (ménage ayant à sa charge au moins un enfant mineur) : SKOAZELL intervient auprès des familles se trouvant **en situation d'hébergement précaire** (chez un particulier **depuis moins de deux mois**¹, logées par le 115 ou la mairie de Rennes, vivant en squat, en camping sauvage, dans un véhicule...).

FONCTIONNEMENT : UN ACCUEIL QUI S'ADAPTE AU PUBLIC

SKOAZELL est situé rue de la Barbotière et accueille les personnes du lundi au vendredi (sauf le mardi) de 9h30 à 12h00 (permanence d'accueil et entretiens sans rendez-vous) et de 14h00 à 16h40 (uniquement entretiens sur rendez-vous).

Le dispositif est sous la responsabilité de la directrice du pôle et de la responsable de service.

Depuis Octobre 2025, l'équipe est installée dans les locaux principaux du pôle précarité insertion et dispose d'un espace d'accueil avec une borne, d'un espace d'attente et de deux bureaux d'entretien.

L'activité du service se décline en deux étapes, l'accueil et les rendez-vous.

- **L'accueil physique** permet de recevoir tous les ménages lors des permanences le matin, sans rendez-vous, quelle que soit la demande (nouvelle instruction ou renouvellement).
Ce premier accueil permet de vérifier que la personne dépend bien du service. Si tel est le cas, un rendez-vous avec un travailleur social est proposé. Dans l'attente de ce rendez-vous, l'agent administratif **informe et oriente** les personnes vers les divers organismes partenaires en fonction des besoins.
Si le ménage ne relève pas du service, l'agent administratif propose une réorientation vers les structures compétentes et adaptées à la situation.
- **Les rendez-vous** ont pour objectif **d'évaluer la situation** de chaque ménage et **d'instruire les demandes d'aides financière** auprès du CDAS pour les familles et auprès du CCAS pour les personnes isolées. Les professionnels délivrent également des **bons d'aide caritative en fonction des besoins**. Des conseils et orientations peuvent être donnés, visant l'accès aux acteurs de la santé, du droit, de la scolarité ou de la prise en charge des enfants...
Si les professionnels ont un rôle d'écoute et d'orientation vers divers organismes, **ils n'ont pas pour mission la coordination et/ou l'accompagnement social**.

A noter : un accueil téléphonique dédié aux partenaires est ouvert tous les après-midis, de 14h00 à 17h00.

LA MEDIATION

Un agent de médiation assure l'accueil du public des services du PPI situés rue de la Barbotière. Celui-ci oriente les personnes vers l'élection de domicile, SKOAZELL, PUZZLE ou les services d'hébergement. Il facilite le passage des personnes au sein des locaux et prévient les conflits.

¹Au-delà de 2 mois, les personnes doivent s'adresser aux CDAS de secteur

1- SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX POINTS À RETENIR DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'année a été marquée par le **renfort de l'équipe** d'une part et par le **déménagement du service** d'autre part.

Le travail engagé avec le CD35 et le CCAS, afin de trouver un fonctionnement qui permette d'assurer un service de qualité efficient et continu (délais raisonnables, bonnes conditions d'accueil, de conseils et d'orientations) s'est poursuivi et a abouti à la mise en place d'un poste de renfort de juillet à décembre 2025 qui a permis d'ouvrir un bureau de rendez-vous supplémentaire.

Par ailleurs, les locaux de SKOAZELL sont désormais intégrés au bâtiment rue Barbotière qui regroupent les différents services du PPI. Ce changement a impliqué l'investissement de nouveaux espaces : un nouvel accueil, de nouveaux bureaux ainsi qu'une nouvelle salle de pause, favorisant une plus grande proximité avec les équipes du pôle. Le lieu semble désormais bien identifié par les usagers, notamment grâce à une signalétique adaptée et à la vigilance du médiateur lors des arrivées.

2- LES CHIFFRES CLES DU SERVICE

Nombre de personnes accueillies sur l'année	2 338 ménages suivis (soit 3 610 personnes)
Nb d'ETP dans le service	3,45 ETP (hors encadrement et services ressources)
Typologie du public accueilli	<p>Ménages isolés : 75 % 50 % d'hommes seuls 22 % de femmes seules 3 % de couples sans enfant</p> <p>Famille avec enfants : 25 % 50 % de couple 4 % hommes avec enfant(s) 46 % femmes avec enfant(s)</p>
Les chiffres clés du services :	<p>4 746 sollicitations 5 220 rendez-vous donnés 875 nouveaux ménages</p>

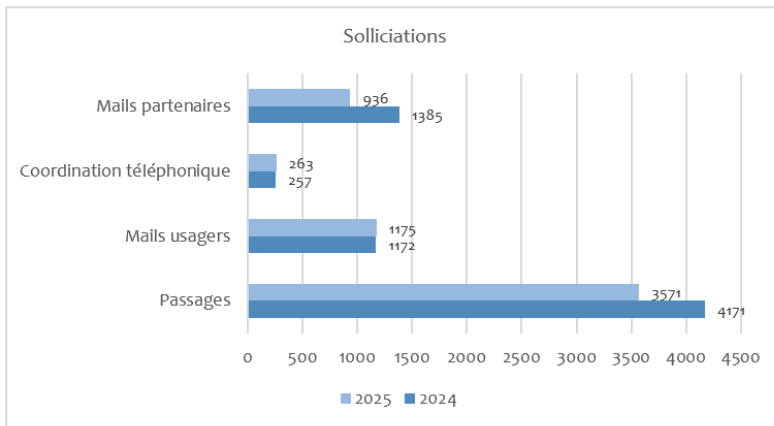
1. DES SOLLICITATIONS NOMBREUSES ET DE NATURES DIVERSES

Le dispositif SKOAZELL a recensé **4 746 sollicitations** sur l'année 2025. Nous entendons par sollicitation, le nombre de personnes :

- A se présenter à la borne d'accueil (passages physiques) et pour certaines reçues en entretien,
- Ayant envoyé un mail qui a été traité,
- Ayant émis un appel qui a été traité.

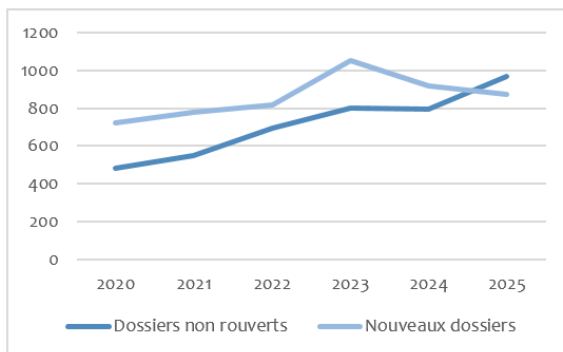
Entre janvier et décembre 2025, l'activité de la borne d'accueil se répartie comme suit :

- 3 571 passages physiques et appels téléphoniques traités
- 1 175 mails traités.



A ces chiffres, il convient de rajouter **936 mails et 263 appels de coordinations** en provenance des partenaires. L'équipe a donc été en mesure de traiter **5 945 demandes au total en 2025**.

2. FIN DE SUIVI ET NOUVEAUX ARRIVANTS: DES COURBES QUI S'INVERSENT



Le dispositif SKOAZELL accueille chaque année un nombre important de nouveaux ménages. Avec 875 nouvelles demandes, on observe en 2025 une **légère baisse** (- 4,5 %) par rapport à l'année précédente.

Depuis 2022, ce sont 3 663 ménages différents qui se sont présentés à SKOAZELL.

Par ailleurs, on note pour la première fois que le nombre de ménages à arrêter de solliciter le service a été plus important que les nouvelles sollicitations.

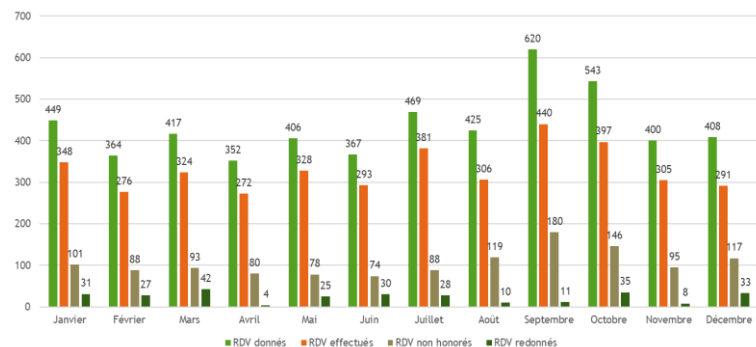
Ces sorties du dispositif s'expliquent par :

- Prise en charge directement par les CDAS de secteur du fait d'une stabilité dans l'hébergement,
- Possession d'un titre de séjour,
- Changement d'hébergement hors du département,
- Démantèlement de lieux de squat et réorientation vers un hébergement éloigné du service.

3. LES RENDEZ-VOUS : UNE AUGMENTATION POUR REDUIRE LES DELAIS

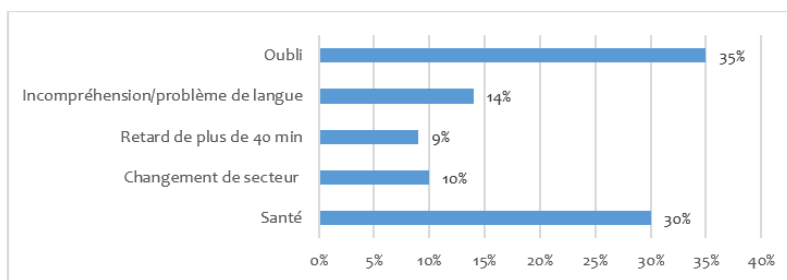
5 220 rendez-vous ont été donnés en 2025, soit 19 % de plus par rapport à 2024. En effet, l'arrivée du poste de renfort a permis l'ouverture d'un bureau d'entretien supplémentaire qui a proposé **787 rendez-vous** entre juillet et décembre 2025.

3 961 rendez-vous ont été honorés (76 %) et **1 259 rendez-vous** ont été annulés (24 %).



Les rendez-vous à SKOAZELL en 2025

A noter : le nombre de rendez-vous mensuel varie en fonction des présences/absences des travailleuses sociales (congés, absences imprévues).



Motifs principaux d'absence aux rendez-vous initiaux pour les rendez-vous repositionnés

On observe que la problématique de la **santé** explique à elle seule **30 % des rendez-vous** non honorés. En effet, un rendez-vous santé est souvent priorisé au détriment de SKOAZELL.

Aussi, un nombre important de rendez-vous ne sont pas honorés lorsque les ménages ont trouvé, auprès de différents services (certains CDAS, le CHGR...), l'accompagnement pour formaliser leurs demandes d'aides avant le rendez-vous de SKOAZELL (au regard des délais).

De plus la précarité des hébergements, et notamment les attributions par le 115 sur d'autres secteurs que Rennes (Fougères, Montauban de Bretagne, Janzé...), rend difficile le retour sur Rennes afin d'honorer les différents rendez-vous. Cela représente **10 %** des motifs d'absence.

Enfin les délais importants ont découragé certaines personnes qui cessent alors de venir sur SKOAZELL.

4. DELAIS D'ATTENTE : UNE EVOLUTION SIGNIFICATIVE GRACE AU RENFORT

Le délai d'attente avant un premier rendez-vous à SKOAZELL a atteint **15 semaines en mars 2025**. Le poste de renfort a offert **787 créneaux supplémentaires de Juillet à Décembre 2025** ce qui a permis de **réduire considérablement les délais** d'attente de cette période et de repositionner des rendez-vous trop éloignés et **d'éviter les ruptures de droits**.

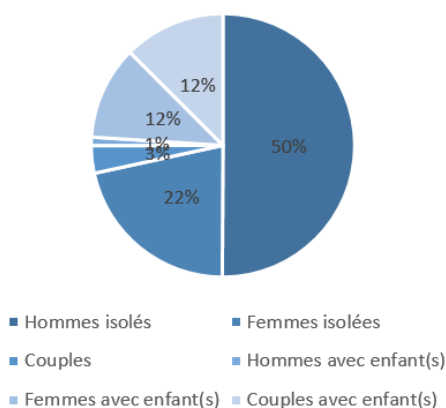
Pour faire face aux situations d'urgence (CPF – situations complexes), des ajustements d'organisation ont été mis en place :

- Deux **créneaux supplémentaires dédiés** ont été proposés toute l'année permettant d'atteindre **26 rendez-vous par jour** au total sur le service ;
- Une planification anticipée de la date rendez-vous suivant a permis de **limiter les ruptures d'accès au droit** (attribution des aides financières mensuelles) ;
- **4 créneaux de rendez-vous sont réservés quotidiennement aux nouveaux arrivants** afin de répondre au plus vite aux situations d'extrême précarité dans lesquelles se trouvent les ménages à leur arrivée sur le territoire.

5. LA POPULATION : PLUS DE PERSONNES ACCUEILLIES

Au 31 décembre 2025, le dispositif SKOAZELL avait accueilli **2 338 ménages sur l'année** contre 2 087 en 2024, ce qui représente une augmentation de 12 %, soit 251 ménages supplémentaires accueillis.

Typologie du public



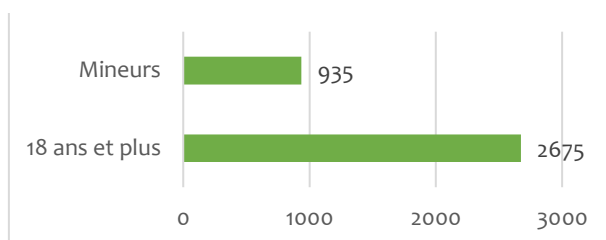
Les ménages composés d'une personne isolée restent majoritaires sur le service puisqu'ils représentent **75 % du public accueilli** (50 % d'hommes seuls, 22 % de femmes seules et 3 % de couples sans enfant). Cette proportion est équivalente aux années précédentes.

Les personnes concernées par l'aide du CCAS de la Ville de Rennes était au nombre de 1 530 en 2024 et de 1 753 en 2025, soit une **hausse de 14 %**.

Les familles avec enfant(s) mineur(s) à charge, concernées par l'aide du CD35 via les CDAS, **représentent 585 ménages, soit 25 % des ménages accueillis**. Ces 585 ménages sont composés à 50 % de couples avec enfant(s), 46 % de femmes avec enfant(s) et 4 % d'hommes avec enfant(s).

Les 2 338 ménages accueillis représentent au total 3 610 personnes dont 935 sont des **personnes mineures qui représentent donc 26 % du total** des personnes accueillies.

A noter que le nombre total des personnes accueillies en 2024 était de 3 454, soit une **hausse de 4,5% en 2025**.

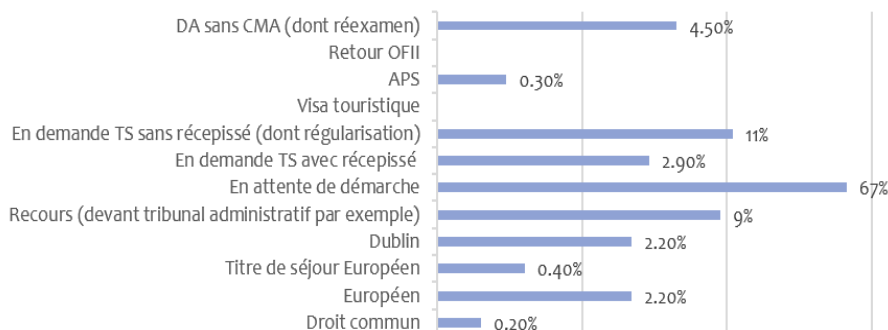


Tranche d'âge des personnes à SKOAZELL en 2025

6. LA SITUATION ADMINISTRATIVE

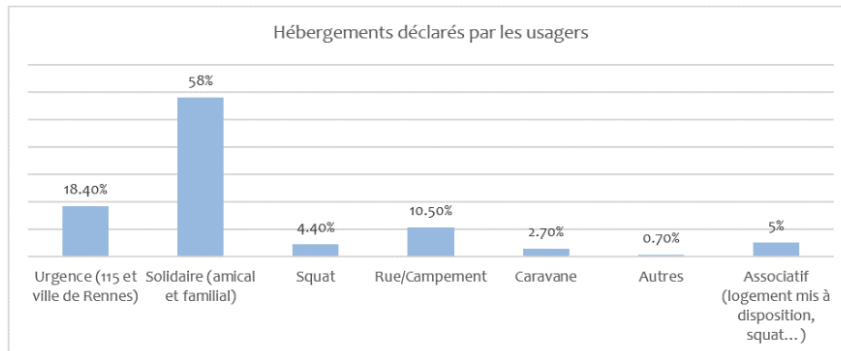
La majorité du public accueilli par SKOAZELL n'a aucune démarche de droit au séjour en cours. Certains ménages viennent d'être déboutés de la demande d'asile et doivent apporter de nouveaux éléments avant d'entamer une nouvelle démarche. Aussi, en fonction du pays d'origine, des ménages n'entrent dans aucune procédure de demande d'asile ou de titre de séjour et doivent patienter **7 ans minimum** avant de pouvoir déposer une demande en Préfecture (démarche de régularisation).

Situations administratives des usagers



A noter que **62 ménages accueillis (2,5 %)** à SKOAZELL en 2025 sont issus de pays de l'Union Européenne. Une proportion constante par rapport à l'année précédente.

7. DES MENAGES MAJORITAIREMENT HEBERGES PAR LEUR RESEAU SOLIDAIRE



Les ménages accueillis par SKOAZELL sont majoritairement en situation de précarité vis-à-vis de l'hébergement (sans-abrisme, instabilité...). Les familles sollicitent pour certaines le dispositif d'hébergement d'urgence du 115 et le dispositif hôtelier de la ville de Rennes.

La part des ménages à la rue, en squat, dans leur voiture ou en caravane, représente 17,6 % des ménages accueillis. Cela signifie que la proportion des ménages sans solution d'hébergement a augmenté de 21% par rapport à 2024.

Certaines familles, comme la majorité des personnes isolées, sont hébergées chez des tiers de manière instable, dans des conditions parfois précaires. Les conditions d'hébergement peuvent y être difficiles : surpopulation des logements, violences, pressions financières ou sexuelles... Du fait de l'instabilité d'hébergement, les ménages avec enfants sont en difficulté pour maintenir la scolarité des enfants, l'orientation vers un établissement étant conditionnée au lieu de résidence. Certains enfants peuvent de ce fait, changer plusieurs fois d'établissement scolaire sur une même année.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2026

Ces dernières années, l'activité de SKOAZELL est en constante augmentation et le dispositif atteint les limites de ses capacités.

- ➔ En 2017, après deux ans de fonctionnement le dispositif recensait 837 ménages reçus en rendez-vous, En 2025, ils sont 2338, soit une augmentation de 64 % en 8 ans.

Une réflexion est en cours sur une nouvelle organisation. L'année 2026 sera donc consacrée à la mise en œuvre de celle-ci afin d'optimiser autant que possible les moyens mis à disposition.

L'objectif poursuivi est de favoriser l'accueil des nouveaux arrivants en limitant les délais avant un premier rendez-vous.

En parallèle, le service poursuit sa recherche d'un logiciel de gestion des dossiers et d'une solution technique d'envoi de SMS de rappel de rendez-vous afin de limiter l'absentéisme aux rendez-vous. Les tentatives récentes ayant échoué.